

INTRODUCTION

Les enjeux du vieillissement, de la perte d'autonomie et du bien- vieillir

FRÉDÉRIC SANDRON

Les sociétés contemporaines sont confrontées au double phénomène du vieillissement de leurs populations et de leurs citoyens. Cela signifie que la proportion des personnes âgées de 60 ans et plus dans la population générale augmente ainsi que l'espérance de vie des individus. Cette double mutation est le fruit de la transition démographique, des progrès en matière d'hygiène et de conditions de vie et aussi des progrès sanitaires et médicaux.

Parmi les nombreuses implications de cette véritable révolution démographique, se pose la question des modalités et des conditions du vieillissement individuel, avec ses corollaires que sont le bien- vieillir, le maintien ou la perte d'autonomie, la dépendance et sa prise en charge (OMS, 2016). Ces terminologies évoluent rapidement, elles témoignent néanmoins toutes d'une réalité inhérente au vieillissement des personnes qui est celle du cumul de multiples pathologies pouvant aboutir à une diminution progressive de la capacité à exercer les actes les plus simples et les plus essentiels de la vie quotidienne comme se nourrir, se laver, s'habiller.

À la fois pour des raisons éthiques de bien-être de la personne mais aussi pour des raisons économiques à une échelle macro, il se trouve qu'un certain consensus social s'est établi autour de l'idée de favoriser, pour les personnes âgées qui le désiraient, un vieillissement à domicile. Cette option nécessite, surtout pour les personnes les plus fragiles voire les plus dépendantes, une combinaison d'aides humaines, techniques et de dispositifs institutionnels intervenant sur les aspects juridiques, financiers et organisationnels. Évidemment, la complexité des situations et l'hétérogénéité des personnes âgées empêchent par essence toute solution simple clé en main pour favoriser le bien- vieillir, retarder la perte d'autonomie ou accompagner un état de dépendance.

L'objet de la présente recherche est de se focaliser sur une catégorie de produits destinés aux personnes âgées, dépendantes ou non, ayant comme objectif de leur faciliter la vie quotidienne. Ces outils,

regroupés sous le vocable « gérontechnologies », sont donc des aides techniques, plus ou moins sophistiquées, dont l'ergonomie et la fonction sont spécialement adaptées aux caractéristiques physiques des personnes âgées. Si la démarche semble de bon sens, et malgré l'existence de produits remarquables sur le plan technologique, leur succès est très variable. Cet euphémisme signifie que pour quelques produits connaissant une belle carrière, d'autres ne trouvent pas leur clientèle.

Cette situation n'est pas spécifique à ce segment, il existe dans tous les secteurs de l'économie un cycle de vie des produits et des entreprises, des faillites, des produits mal conçus, etc. Cependant, il nous semble important de dépasser ce constat et de mieux comprendre dans ce cas précis les attitudes et les opinions des personnes âgées destinataires face aux produits technologiques qui leur sont proposés. Dans cette approche, le premier enjeu est de distinguer ce qui relève des variables sociologiques et des variables économiques dans l'adoption des gérontechnologies. En effet, de nombreuses études indiquent que le coût et l'acceptabilité sont deux facteurs essentiels. L'objectif poursuivi dans cet ouvrage est donc double : mieux comprendre les motivations et les freins à l'adoption des gérontechnologies de la part des personnes âgées ; analyser le rôle des pouvoirs publics dans la promotion du bien-vieillir et en donner des éléments chiffrés. Cette recherche est déclinée de manière opérationnelle sur un terrain original qui est celui de l'île de La Réunion, pour une série de raisons qui seront explicitées ci-dessous.

Dans ce chapitre introductif, la problématique générale du vieillissement de la population sera déclinée aux échelles internationale, nationale et réunionnaise. Ensuite, un aspect particulier lié aux opportunités économiques du vieillissement de la population et de l'émergence d'un nouveau marché sera abordé. Fort de ces éléments de cadrage général, il sera alors temps de présenter les ambitions, l'organisation et le déroulement du programme de recherche G-RUN. Enfin, les chapitres constitutifs de cet ouvrage seront détaillés et une synthèse des résultats sera proposée.

LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION : PERSPECTIVES INTERNATIONALES, NATIONALES ET RÉUNIONNAISES

Le vieillissement démographique de la population, c'est-à-dire l'augmentation de la proportion des personnes âgées dans la population, est un sujet d'une ampleur mondiale, que l'on pourrait comparer en

termes d'implications sur nos sociétés à la thématique environnementale. Que l'on en juge par ces quelques extraits déclinés à diverses échelles :

Monde : « Le vieillissement de la population est l'une des tendances les plus importantes du XXI^e siècle, qui a des implications considérables et de vaste portée sur tous les aspects de la société. [...] Alors que le nombre et la proportion des personnes âgées grandissent plus vite que ceux de tout autre groupe d'âge, et cela dans une gamme sans cesse élargie de pays, des préoccupations se font jour quant aux capacités des sociétés de faire face aux défis lancés par cette mutation démographique. [...] La bonne santé des personnes âgées doit être l'objectif primordial de la réaction des sociétés au vieillissement de la population. Faire en sorte que les personnes, si elles ont une vie plus longue, aient aussi une vie saine aura pour effet d'élargir les opportunités et de réduire les coûts pour les personnes âgées, leurs familles et la société » (UNFPA, 2012).

Pays de l'OCDE : « Entre 2006 et 2050, la proportion de personnes âgées de plus de 60 ans devrait doubler pour atteindre 22%. Ce sera la première fois dans l'histoire de l'humanité que les personnes âgées seront plus nombreuses que les enfants. Cette révolution de l'avancée en âge concerne tous les pays, riches ou en transition. [...] C'est aussi une révolution qui nous oblige. La société doit s'y adapter pour permettre à tous de profiter dans les meilleures conditions sociales, économiques et sanitaires de ce formidable espoir porté par l'allongement de l'espérance de vie. Cette révolution emporte par ailleurs, au-delà même du progrès social, des opportunités indéniables sur le plan économique ("*silver economy*") » (Rapport Pinville, 2013).

France : « Le vieillissement de la population est indéniablement la donnée majeure des décennies à venir. [...] Le vieillissement de la population et le financement des situations de dépendance, qui auront un impact majeur sur les dépenses d'action sociale, justifieront une adaptation de l'action publique à l'environnement réel des personnes âgées et à la diversité des besoins suscitées par les situations de dépendance. [...] Les évolutions démographiques et socio-économiques constituent de réelles menaces pour la cohésion sociale. Elles sont donc autant de défis pour l'action publique qui devra définir les modes de gestion les mieux adaptés pour éviter les déchirures du tissu social » (Rapport Mercier, 2000).

À l'île de La Réunion, département français d'outre-mer peuplé de 850 000 habitants, consécutivement à une transition démographique extrêmement courte, le vieillissement de la population sera très rapide

puisque la part des personnes âgées de 60 ans et plus va passer de 12% à 24% entre 2010 et 2030 (Insee, 2008). Dans le contexte d'une petite économie ultrapériphérique densément peuplée, avec un taux de chômage de l'ordre de 30% et en lien avec des mutations sociales en faveur de la décohabitation entre les générations, la question de la prise en charge des personnes âgées dépendantes y constitue un véritable défi à la fois démographique, économique, social et politique. Ainsi, depuis 2007, les prestations sociales liées à l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) augmentent en moyenne de 7% par an (Insee, 2014).

D'un point de vue médico-social, la qualité et les paramètres du vieillissement à La Réunion sont préoccupants. L'entrée dans la dépendance s'y fait de manière précoce puisque l'enquête HID de l'INSEE indique un niveau de dépendance pour les personnes âgées de 50 à 59 ans comparable à celui des personnes âgées de 70 à 79 ans en Métropole (ARS-OI, 2011). Fragilité, vulnérabilité et pauvreté caractérisent donc la population âgée réunionnaise dans un contexte d'une offre d'hébergement en institution environ trois fois moindre qu'en France métropolitaine. Le souhait des personnes âgées et les politiques publiques se rejoignent ici sur la volonté du maintien à domicile. Cependant, avec le vieillissement de la population et ses pathologies associées, comme la maladie d'Alzheimer et les AVC, cette situation pourra-t-elle perdurer ?

LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION ET LA PRISE EN CHARGE DE LA DÉPENDANCE : DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES ?

Du point de vue de l'opinion et des politiques publiques, le vieillissement de la population est le plus souvent perçu comme un « problème ». Financement de la dépendance, financement des retraites, augmentation du rapport de dépendance retraités/actifs, aspects péjoratifs d'une société vieillissante sur le dynamisme de la société, nombreux sont les critères avancés en ce sens. Pourtant, depuis quelques années et dans les pays développés, la population des retraités fait l'objet d'attentions particulières de la part du secteur industriel et commercial. En effet, issues aujourd'hui des générations du baby-boom et ayant connu les Trente Glorieuses, ces générations de retraités sont en grande majorité en bonne santé, ils ont un pouvoir d'achat relativement élevé et ont du temps libre pour consommer. Ils sont devenus une cible commerciale, à tel point qu'il existe un marketing spécifique pour les seniors,

autour du secteur du tourisme, des biens d'équipement, des logements adaptés, etc. (Ahtonen, 2012).

Même les personnes les plus âgées et en moins bonne santé ont été intégrées comme cible marketing (Kohlbacher et Herstatt, 2011). Politiques publiques, secteur commercial privé et personnes concernées ont en effet le souhait commun d'un maintien à domicile le plus longtemps possible. Ceci passe par des offres de services d'aide à la personne, des solutions d'hospitalisation à domicile, mais aussi par un ensemble d'appareils et dispositifs technologiques plus ou moins sophistiqués qui soutiennent cet objectif partagé, et que l'on regroupe sous le vocable de « gérontechnologies ». À l'instar de l'économie verte pour les questions environnementales qui est présentée comme un des secteurs clé générateur de croissance pour les prochaines décennies, est née la « Silver economy », secteur officiellement créé en France le 25 avril 2013 conjointement par les Ministères du Redressement Productif et des Affaires Sociales et de la Santé. « La Silver Economy regroupe toutes les entreprises agissant pour et/ou avec les personnes âgées. Création de services personnalisés, de technologies pour l'autonomie, ces biens et services seront bientôt indispensables et sont autant d'activités appelées à se développer fortement dans les prochaines années ». Le document officiel de lancement de cette filière insiste sur les opportunités économiques en termes de créations d'emplois et de développement des industries générés par ces nouveaux débouchés économiques (Bernard *et al.*, 2013).

LE PROGRAMME G-RUN

À la croisée d'un meilleur accompagnement du bien-vieillir et de la création de nouveaux débouchés économiques, les gérontechnologies sont prometteuses quant à la prévention puis la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées. Seulement, dans le contexte réunionnais précédemment décrit, des questions fondamentales se posent quant à l'acceptabilité de leur adoption et à leur coût d'acquisition. Selon cette perspective, deux aspects particulièrement importants sont étudiés dans le programme G-RUN.

Le premier concerne l'acceptabilité de ces nouvelles technologies. Une hypothèse souvent formulée est que les personnes âgées sont davantage technophobes que technophiles. Pourtant, plusieurs études viennent nuancer voire contredire ceci (Savage, 2012 ; Neves et Amaro, 2012). Les aspects culturels, économiques et sociaux au niveau local sont

en réalité fondamentaux pour comprendre de manière fine les perceptions des individus face à l'adoption de nouvelles technologies dans la vie quotidienne. C'est pourquoi une série de quarante entretiens semi-directifs ont été menés par Armelle Klein, Emmanuel Souffrin et Irène Albert entre le 15 avril 2015 et le 29 février 2016 pour mieux comprendre l'utilisation ou la non-utilisation de la téléassistance. La téléassistance est un dispositif composé d'un transmetteur, d'un bracelet et d'un médaillon qui permet à une personne d'être mise en contact avec une centrale d'écoute en cas de problème (une chute le plus souvent) via une alarme. Les opérateurs de la centrale d'écoute appellent ensuite la personne et en fonction de la gravité et de la nature du trouble, peuvent faire intervenir la famille, un médecin, les secours, etc. Ce dispositif, précisément appelé téléalarme, est couplé avec une offre de service qui consiste à effectuer des « appels de convivialité » et à souhaiter les anniversaires aux personnes âgées. L'ensemble constitue la téléassistance, service proposé sous forme d'un abonnement mensuel souscrit par la personne elle-même ou bien par l'intermédiaire d'une institution sociale comme les Centres Communaux d'Action Sociale, pour un prix de l'ordre de trente euros par mois. Le service est bien sûr disponible 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. Notre choix s'est porté sur cette technologie en particulier car elle est une des seules à être disponible et usitée à La Réunion. Pour réaliser ces entretiens, nous avons fait appel à la société Allianz Global Assistance Réunion (ex-Mondial Assistance) (vingt-deux entretiens) et au Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Pierre (treize entretiens) pour nous mettre en relation avec des personnes âgées équipées en téléassistance. Par ailleurs, cinq entretiens ont été menés auprès de personnes non équipées. Nous remercions Allianz Global Assistance Réunion, notamment Madame Alexandra Gardon, Responsable Projet Téléassistance, et son équipe, de nous avoir mis en contact avec des personnes âgées figurant parmi leur clientèle. Nous remercions aussi le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Pierre, en particulier Monsieur Jacques Lombardie (Directeur), Madame Christine Deguigné (Directrice adjointe chargée des Personnes âgées et des Retraités), Madame Josie Miretti, et leurs équipes, de nous avoir mis en contact avec des personnes âgées bénéficiaires des actions du CCAS.

Un deuxième aspect étudié dans le programme G-RUN a trait aux spécificités socioéconomiques de La Réunion. En effet, rappelons que La Réunion, située à 9 200 km de la métropole française dans l'océan Indien, a été classée comme les autres Régions Ultra Périphériques dans

L'Objectif Convergence de l'Union européenne pour la période 2007-2013. Cela signifie que son PIB par habitant est inférieur à 75% de la moyenne de l'Union européenne. Sur le plan économique, le PIB par habitant à La Réunion représente, en 2010, 60% de celui de la France. Un Réunionnais sur deux est en situation de pauvreté telle que définie au niveau national. Le chômage touche depuis le début des années 2000 environ 30% de la population. Au total, 32% de la population réunionnaise a recours aux minima sociaux, contre 8% en France métropolitaine. Les indicateurs sanitaires et médicaux placent La Réunion parmi les régions françaises les plus défavorisées. Dans ce contexte, comment favoriser l'accès aux nouvelles technologies de la e-autonomie à des personnes âgées réunionnaises dont la majorité sont sous ou autour du seuil de pauvreté ? Une réponse apportée par Frédéric Gannon et Vincent Touzé est d'établir pour la première fois à La Réunion un compte de la dépendance permettant de mieux y situer les enjeux financiers de la dépendance. De manière complémentaire, une approche économique autour des concepts d'innovation et de régulation ainsi qu'une analyse coût-bénéfice permettent de mieux comprendre le rôle des acteurs individuels et des acteurs publics en matière d'adoption et de promotion des gérontechnologies.

Au total, les résultats escomptés du programme G-RUN consistent en une meilleure compréhension des réticences ou des appétences pour l'adoption de nouvelles technologies destinées à favoriser le maintien à domicile et le bien-être des personnes âgées. Cet aspect « demande » des nouvelles technologies est complété par le versant « offre », où il est proposé de comprendre comment les politiques publiques peuvent favoriser l'adoption des nouvelles technologies. Il serait en effet dommage que, *in fine*, seules les catégories de personnes âgées les plus fortunées puissent bénéficier des gérontechnologies, à La Réunion comme ailleurs.

PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE

Dans le premier chapitre, Frédéric Gannon et Vincent Touzé proposent une première estimation d'un compte de la dépendance à La Réunion, sur la base des données publiques disponibles. Partant du constat que la population est plus jeune à La Réunion qu'en métropole, qu'il y a en proportion moins de personnes âgées, il y aurait potentiellement moins de dépenses associées à la dépendance. Ce moindre surcoût

financier induit par la perte d'autonomie peut s'apprécier en construisant un compte de la dépendance. Ce bilan permet, d'une part, de ventiler la dépense totale en trois catégories que sont la santé « *cure* », la dépendance « *care* » et l'hébergement, d'autre part, d'estimer les parts respectivement prises en charge par le secteur public (administration centrale, sécurité sociale, administration locale) et par le secteur privé (les ménages). L'estimation réalisée montre qu'un maintien à domicile plus élevé et une population âgée plus pauvre explique en partie un reste à charge pour les familles particulièrement faible à La Réunion par rapport à la métropole. Cette estimation, réalisée à partir d'extrapolation de données nationales et d'études réunionnaises, permet d'obtenir un premier ordre d'idée de son montant macroéconomique. Le coût imputable à la dépendance à La Réunion serait d'environ 250 millions d'euros en 2013, soit 1,4% du PIB réunionnais. Le reste à charge pour les ménages serait très faible : seulement 2% contre 26% en moyenne en métropole. Quant aux perspectives démographiques réunionnaises, elles laissent présager un vieillissement rapide de la population puisque, selon l'Insee (2014), un doublement du nombre de personnes dépendantes est prévisible entre 2010 et 2030. Si le coût unitaire de prise en charge de la dépendance ne baisse pas, on peut ainsi anticiper un doublement de la dépense totale à structure constante de la population âgée dépendante. Dans la mesure où les finances publiques sont limitées, le reste à charge des familles risque donc d'augmenter fortement, ce qui peut poser d'importants problèmes de solvabilité pour ces dernières. Innover dans les gérontechnologies s'avère donc une piste intéressante de réduction des coûts de la prise en charge de la dépendance.

Dans le deuxième chapitre, Frédéric Gannon et Vincent Touzé mobilisent les outils théoriques et empiriques de l'économie pour réaliser une analyse coût-bénéfice des politiques publiques destinées à la prévention de la perte d'autonomie. Face à un vieillissement démographique généralisé dans les pays de l'OCDE, la volonté de retarder l'âge d'entrée en dépendance et de favoriser le bien-vieillir est unanime. Cependant, au-delà de ce constat, les politiques nationales se déclinent différemment selon les caractéristiques sociales, culturelles, historiques et géographiques des pays. Pour réduire le coût de la dépendance et améliorer l'accompagnement sanitaire et social des personnes âgées, de grandes options se dessinent : mettre en place un parcours de soins coordonné, diffuser les mesures de prévention, privilégier le domicile comme lieu de vie, améliorer la gouvernance et la coordination des différentes structures inter-

venant dans la prise en charge, développer l'offre des gérontechnologies et des services aux personnes âgées. La déclinaison à La Réunion de cette dernière option se décline à travers la naissance d'une Silver Économie en décembre 2014, définie ici comme « l'économie du bien-vieillir ». Avec un niveau de vie moyen inférieur à La Réunion par rapport à la métropole, spécialement pour les personnes âgées, la question se pose de l'accès effectif aux gérontechnologies et du rôle de l'État et des services publics dans leur financement. Une illustration numérique est alors proposée dans le cas de la prévention de la chute dont les résultats indiquent que le coût supporté par les individus est supérieur au bénéfice escompté, tandis que pour le décideur public, une politique de prévention finançant un équipement gérontechnologique serait rentable eu égard aux divers coûts consécutifs à une chute. Pour une meilleure définition des politiques territoriales de prévention, la réflexion menée ici plaide, comme pour le premier chapitre, pour une élaboration à un niveau local et une mise à disposition des données spécifiques à de tels calculs.

Le troisième chapitre, écrit par Emmanuel Souffrin, adopte une approche qualitative et s'intéresse à la nature du produit « gérontechnologie ». Plus précisément, il s'agit de répondre à la double question : « que vend-on exactement ? » ; « qu'achète-t-on exactement ? » En effet, le produit gérontechnologique proposé n'est sans doute pas appréhendé de la même manière par l'ensemble des acteurs concernés qu'il s'agisse du concepteur, du consommateur, du vendeur ou de la famille. Il est donc proposé ici de mieux comprendre la perception et l'usage des gérontechnologies par les personnes âgées et leur éventuel décalage avec la conception élaborée du côté de l'offre. Est-on dans le registre de la santé, du lien social, de la sécurité, de la lutte contre l'isolement ? En mobilisant une sociologie du quotidien et la notion d'usage, l'auteur s'inscrit dans un courant de recherche qui, d'une part, dissocie l'affichage de la fonction d'un objet nouveau de l'usage qui en est fait et, d'autre part, considère l'objet nouveau comme créateur de culture sociale. Cette double composante joue sur l'acceptabilité de l'objet, au-delà de son prix et de ses caractéristiques techniques. À l'appui des entretiens menés dans le programme G-RUN sur la téléassistance à La Réunion, Emmanuel Souffrin montre que l'adoption, ou non, de la technologie par les personnes âgées est liée à la représentation qu'elles ont de son influence sur leur isolement et leurs différentes formes de proximité à autrui. Selon les personnes, il peut exister un décalage plus ou moins grand entre l'objet

géronotechnologique « téléassistance » garantissant une meilleure sécurité et le risque que la technologie, dans un sens plus large, devienne un substitut aux relations humaines. Les sociétés de téléassistance ont d'ailleurs pour la plupart intégré cet élément en étendant l'offre de télalarme classique à une offre de services relationnels incluant une écoute et des appels de convivialité à leurs clients.

Le quatrième chapitre est consacré au rôle de quelques facteurs personnels et des réseaux sociaux dans l'acceptabilité et l'adoption des gérontechnologies. Irène Albert pose la question suivante : « Est-ce que les conditions de vie, la proximité résidentielle et la fréquence des relations avec l'entourage familial, l'environnement social, l'état de santé des personnes âgées vivant à domicile après 60 ans ont un impact sur l'acceptabilité de ces gérontechnologies ? ». En effet, spécialement pour les personnes âgées, les prises de décision dans le domaine des nouvelles technologies s'appuient de manière explicite ou implicite sur l'avis des enfants, du conjoint, ou sur l'expérience vécue des amis ou d'autres membres âgés de la parentèle. La demande spontanée des personnes âgées pour la téléassistance se révèle assez faible et l'acquisition effective est souvent encouragée par la famille. L'intérêt de la famille à inciter la personne âgée à s'équiper est de se rassurer, d'alléger sa charge et sa responsabilité, surtout s'il n'y a personne à proximité immédiate de son logement, ce qui est de plus en plus fréquent face à la décohabitation entre les générations et à la mobilité des générations d'âge actif. Quant à la personne âgée, même en cas de dénigrement des nouvelles technologies parce que « tout ça est trop compliqué », elle voit dans les gérontechnologies un outil de dialogue avec les membres plus jeunes de la famille, souvent improvisés comme formateur et médiateur auprès de l'intéressé. Un résultat important, sur la base des entretiens G-RUN, est ainsi que l'adoption de la téléassistance est d'autant mieux acceptée qu'elle est perçue comme un outil permettant de maintenir voire de renforcer le lien entre les membres de la famille et entre les générations. Au-delà des aspects techniques et directement fonctionnels d'un dispositif gérontechnologique, cette grille de lecture incite donc à se pencher davantage sur le rôle des nouvelles technologies dans la reconfiguration des liens personnels de la personne âgée avec son entourage proche.

Dans le cinquième chapitre, Armelle Klein resitue l'attitude et l'opinion des personnes face aux gérontechnologies dans leur parcours de vie. Avec une approche rétrospective et longitudinale sur cycle de vie du rapport à l'innovation de la personne, il s'agit de voir si les géron-

technologies sont considérées comme une technologie à part ou si elles témoignent d'un comportement plus global, d'une attitude générale de la personne face à l'innovation. Il ne faut pas oublier que les retraités réunionnais des années 2010 ont connu des conditions de vie objectives très difficiles, notamment durant leur enfance où sévissait le paludisme, la malnutrition, où les cyclones occasionnaient des dégâts dévastateurs. C'est pour cela que les personnes âgées interrogées dans le cadre du programme G-RUN décrivent leur enfance et leur parcours comme très durs, mais elles regrettent aussi le plus souvent l'esprit de solidarité et de sociabilité de cette époque révolue. Même si les maisons, les « cases », des personnes âgées sont davantage vétustes que celles des personnes d'âge actif, elles y restent très attachées et souhaitent les habiter le plus longtemps possible. C'est dans ce contexte que le rapport aux gérontechnologies doit être analysé. Ainsi, certaines personnes de l'échantillon ne sont qu'à peine équipées en électroménager, elles cuisinent au bois et lavent le linge à la main. Même parmi les plus équipées en électroménager, peu d'entre elles possèdent un ordinateur ou une tablette. Les smartphones servent seulement à passer des appels téléphoniques et parfois des SMS. Un résultat de l'analyse diachronique menée ici est que les nouvelles technologies sont vues comme des outils de progrès qui ont amené un confort de vie sans équivalent, en référence au lave-linge, réfrigérateur, congélateur, télévision, automobile, etc. En revanche, de manière plus générique, le progrès technique a entraîné dans son sillage un ensemble de mutations sociales jugées préjudiciables à la qualité des relations humaines. En synthèse, dans leur décision d'adoption, les gérontechnologies sont donc évaluées à l'aune de leur impact pressenti sur la qualité de vie quotidienne et sur les modifications des relations interpersonnelles, en cohérence avec les résultats des deux chapitres précédents.

Sur le thème de l'acceptabilité des gérontechnologies à La Réunion dans le cadre du programme de recherche G-RUN, l'ouvrage proposé ici fait donc le lien entre les aspects micro et macro, il prend en compte les facteurs individuels dans leur temporalité, les variables d'environnement familial et social, il s'intéresse au rôle des politiques publiques. Malgré l'hétérogénéité du groupe démographique des « personnes âgées de 60 ans et plus », quelques résultats décrits ci-dessus ont pu être mis en exergue. Un enseignement de cette recherche est que l'échelon territorial adopté ici avec le département de La Réunion n'apparaît pas trop réducteur eu égard aux spécificités historiques, économiques, culturelles et

sociales de ses habitants mais aussi face aux leviers d'action des politiques publiques locales en matière de promotion du bien-vieillir.

Cependant, le développement économique, sanitaire et social extrêmement rapide de l'île de La Réunion à partir des années 1950 indique clairement que les retraités de demain seront objectivement différents de ceux d'aujourd'hui, tout au moins en matière de rapport à la technologie et aux outils numériques, et plus généralement en termes d'éducation et de niveau de qualification. L'analyse en matière d'acceptabilité des gérontechnologies ne doit donc pas être figée, d'autant plus que les politiques publiques elles aussi sont en constante évolution, en s'orientant de plus en plus vers la prévention en lieu et place du seul curatif. C'est grâce à la conjonction de l'ensemble de ces facteurs individuels et contextuels que l'on peut mieux comprendre, mieux anticiper et mieux agir pour penser les gérontechnologies au service du bien-vieillir.

BIBLIOGRAPHIE

- Ahtonen A., 2012, *Healthy and active ageing: turning the silver economy into gold*, European Policy Center, Policy Brief, 12 March.
- ARS-OI, 2011, *Projet de Santé Réunion Mayotte, Schéma régional d'organisation médicosociale 2012-2016*, Agence de Santé Océan Indien.
- Bernard C., Hallal S., Nicolai J.-P. (2013), *La Silver Économie, une opportunité de croissance pour la France*, Commissariat Général à la Stratégie et à la Prospective, Rapport au Premier Ministre.
- Insee, 2008, « Population et ménages. Nouvelles projections 2030 », *Économie de La Réunion*, n°132, p. 9-18.
- Insee, 2014, TER - Tableau économique de La Réunion, INSEE Réunion.
- Kohlbacher F., Herstatt C. (eds.), 2011, *The Silver Market Phenomenon. Marketing and Innovation in the Aging Society*, Springer, Heidelberg.
- Neves B. B., Amaro F., 2012, "Too old for technology? How the elderly of Lisbon use and perceive ICT", *The Journal of Community Informatics*, vol. 8, n°1, p. 495.
- OMS, 2016, *Rapport mondial sur le vieillissement et la santé*, Organisation Mondiale de la Santé, Genève.
- Rapport Mercier, 2000, *Pour une République territoriale : l'unité dans la diversité*, Rapport au Sénat, France.
- Rapport Pinville, 2013, *Relever le défi politique de l'avancée en âge. Perspectives internationales*, Rapport au Premier Ministre, France.
- Savage N., 2012, "Dancing with robots", *Nature*, vol. 492, 6 december, S16-S17.
- UNFPA, 2012, *Vieillir au vingt et unième siècle. Une victoire et un défi*, Nations Unies.

Vieillesse et gérontechnologies à La Réunion

Coordinateur : Frédéric SANDRON



Vieillessement et g erontechnologies   La R union

Coordinateur : Fr d ric SANDRON

Universit  de La R union - IRD
2017

Cette publication a été financée par l'IRD Réunion

ILLUSTRATION DE COUVERTURE :

Anonyme, dessin réalisé à partir d'une photo faite par l'auteur

MAQUETTE DE COUVERTURE :

Sabine Tangapriganin

MAQUETTE :

Marie-Pierre Rivière

RÉALISATION :

Bureau Transversal des Colloques,
de la Recherche et des Publications (BTRC)
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

© UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION, 2017

Campus universitaire du Moufia

15 avenue René Cassin

CS 92003 – 97744 Saint-Denis cedex 9

Phone : 02 62 938585 – Copie : 02 62 938500

Site web : <http://www.univ-reunion.fr>

La loi du 11 mars 1957 interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute reproduction, intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite.

ISBN : 978-2-905861-30-6

EAN : 9782905861306